

Louis Hébert démystifié

Entretiens virtuels

Louis Hébert, quelle belle histoire que la vôtre ! Auriez-vous pu imaginer que 300 ans après votre installation à Québec, l'on vous aurait érigé un superbe monument en plein cœur d'une capitale nationale ?

Comme vous dites, quelle histoire ! Moi, le simple ramasseur d'herbes, devenu pratiquement un héros, des siècles après avoir connu des hauts et des bas dans la vie comme dans l'image que l'histoire en a construite. Si le fait d'ériger un tel monument à ma mémoire est très louangeur pour moi, mon épouse et mes descendants, il n'en reste pas moins que sa réalisation repose en partie sur de mauvaises raisons et que l'inscription comporte une erreur de base élémentaire.

Expliquez-vous ou mieux expliquez-nous

C'est tout simple. On s'est trompé sur l'année de mon premier séjour en Nouvelle-France. Je ne suis pas venu pour la première fois en 1604, mais seulement en 1606. Par ailleurs, si l'on a honoré, à juste titre, mon rôle familial, l'on a oublié l'importance de mon métier d'apothicaire que j'ai pourtant constamment affirmé et pratiqué avec la passion de faire chose utile et durable tout au long de ma vie.

Marie Rollet a-t-elle été plus choyée que vous par l'histoire ?

Il est heureux que les concepteurs du monument aient fait une place à mon épouse, à nos enfants et à mon gendre Guillaume Couillard avec sa charrue. Le monument signale ainsi le rôle de mère et d'éducatrice qu'elle a joué.

L'on peut toutefois regretter de l'absence de place faite aux Amérindiens avec qui nous avons entretenu des relations étroites. Marie Rollet en particulier a adopté, soigné et éduqué de jeunes Amérindiennes en situation difficile. Elle en a pris soin pendant plusieurs années avant de les confier aux Ursulines.

En fait, par la fermeté et la souplesse de son caractère et de ses actions, Marie Rollet a exercé une incroyable fascination. En cela, l'histoire a été plus équitable à son égard. Elle a même servi de symbole de modernité dans l'affirmation du rôle de la femme dans la société.

Expliquez-moi.

Vous avez débuté cet entretien en rappelant le contexte de l'inauguration du monument Louis Hébert à l'occasion du 300^e anniversaire de notre installation à Québec. Alors, écoutez bien les paroles habiles et un brin taquines d'une certaine jeune historienne, du nom de Marie-Claire Daveluy, lors d'une telle célébration sur les Plaines d'Abraham reportée au 3 septembre 1918, à cause d'une grande guerre.

« Une voix de femme s'élève en ce moment pour célébrer les mérites de Marie Rollet, la première d'entre les Canadiennes. Nouveau signe des temps, dira-t-on ? Pourtant non. Le sentiment patriotique a toujours des droits à nul autre pareil. Il a justifié les attitudes les plus téméraires. Qu'importe, en effet, les lèvres d'où s'échappe un cri

d'enthousiasme, d'admiration et de piété attendrie ! Si le cri est sincère, il peut être lancé sans crainte. L'âme accueillante de la patrie sera tout indulgente, et... vous aussi, je crois. »

J'ajouterai qu'une autre grande écrivaine de cette nation, une certaine Anne Hébert a également fait référence à Marie Rollet dans son livre intitulé *Le premier jardin*.

Tant mieux pour Marie Rollet, mais, vous, vous avez tout de même été le premier agriculteur de la Nouvelle-France.

Et quel agriculteur ! Je n'ai personnellement jamais eu de charrue à ma disposition pour travailler la terre. Écoutez, j'ai vécu les trente premières années de ma vie en plein cœur de Paris, une des plus grandes villes du monde. De ma naissance jusqu'à l'âge de 15 ans, je demeurais sur la plus grande rue de Paris à 100 mètres du Louvre. Après un séjour chez ma demi-sœur, devenu apothicaire, j'ai acheté une maison rue de la petite Seine. Cette maison située en face du Louvre sur la rive gauche de la Seine a été rachetée, comme d'autres petites propriétés, par la reine Margot en 1606 pour y construire son hôtel particulier. Un tel environnement de vie ne forge pas des traditions agricoles bien ancrées.

On sent un peu de frustration dans vos paroles

Pas du tout ! Bien au contraire ! Tout cela me fait sourire. On peut y voir une petite revanche de la mémoire sur la vie. Pensez-y-bien ! Ma statue coiffe un remarquable monument. On pourrait dire qu'en termes d'envergure, elle rivalise pratiquement avec celle du fondateur de Québec. Heureusement Champlain était un ami et un intime de ma famille. Mon nom et celui de Marie Rollet sont dans les manuels d'histoire, dans la toponymie, dans les mémoires collectives. C'est tout un honneur. Le premier seigneur d'Acadie, le sieur J. de B. de P., n'a pas reçu d'hommages semblables. En plus, quand je compare avec un autre personnage connu qui a écrit à mon propos « le nommé Hébert », comme si je n'avais pas de prénom, je vous avouerai ressentir une petite douceur à l'âme. Le temps a le don de ramener les hommes, nobles ou roturiers, sur le même pied. Il abolit la ligne de démarcation entre la haute société et le monde ordinaire. Il amène à juger les uns et les autres sur la base de leur engagement, de leurs réalisations et de leurs valeurs.

Pourtant, dès le XVIIe siècle, le récollet Chrestien LeClercq Sagard vous a surnommé l'Abraham de la colonie.

OUI ! Il est vrai qu'avec ma femme Marie Rollet et mes trois enfants, Anne, Guillaume et Guillemette, nous avons été la première famille à nous installer à Québec en 1617. Mais de là à me décrire comme le père des vivants et des croyants, responsable d'une nombreuse postérité française en Amérique du Nord, je crois qu'il y a là un peu d'excès d'enthousiasme. Évidemment, ce qualificatif mettait également en évidence le rôle missionnaire des Récollets auprès des nations amérindiennes et auquel nous avons été associés. Il faut dire que j'avais alors beaucoup d'affinités avec les premiers récollets venus à Port-Royal. Du reste, chacun est bien libre de participer à l'excitation et à l'exaltation du père LeClercq, mais il faut mettre tout cela en contexte.

Peut-être qu'au plan personnel, le bon père, évidemment sans descendance propre, s'est ainsi approprié celle d'un ami intimement lié à sa communauté. En effet, le père a eu une rencontre

chaleureuse avec ma fille Guillemette déjà âgée. En plus, mon propre corps a été inhumé dans leur couvent. C'est dire la qualité de notre amitié.

Par ailleurs, dans un contexte — disons pour être gentil — d'émulation avec la communauté des pères jésuites, le père LeClercq a possiblement tenu à rappeler la présence active des Récollets au cours des années de fondation de la Nouvelle-France. De fait, c'est dans son livre sur *le premier établissement de la foi* qu'il m'attribue toutes ces qualités. Il lui importait de rappeler le rôle des missionnaires récollets dans la fondation de la colonie avant leur maintien à l'écart par cette même compagnie de Jésus pendant 45 ans. Les Jésuites reprochaient aux Récollets de n'être pas assez rigoureux dans l'enseignement de la religion aux Amérindiens, de se contenter d'apparences et de ne pas être assez exigeants au moment de conférer le sacrement du baptême. Bon, on y reviendra.

Il est quand même vrai qu'en l'an 1800, ma descendance, que l'on peut oser dire en ligne directe, même si elle passe par ma fille Guillemette, occupe en termes de nombre de descendants le 10^e rang au Québec.

* * *

En effet, il y a matière à revoir l'histoire de votre vie. Commençons donc par votre naissance. Vous entrez alors dans une famille assez curieusement composée.

Je suis né en 1575. J'avais alors une sœur, Charlotte, née en 1564 et un frère, Jacques né en 1568. Deux ans après ma naissance est née Marie. Mon père Nicolas et ma mère Jacqueline Pajot ont donc eu quatre enfants.

Oui, mais.

Je sais, je sais. Mon père Nicolas Hébert et ma mère Jacqueline Pajot se sont mariés en 1564. C'était le premier mariage de mon père. Il en fera deux autres par la suite. Mais à ce moment, c'était le troisième mariage de ma mère et elle assumait déjà la responsabilité de trois enfants issus du premier mariage de son deuxième mari.

Pardon ?

Ce n'est compliqué qu'en apparence : ces trois autres enfants, Jacques, Joseph et Anne Cueilly, étaient les enfants d'un premier mariage de Louis de Cueilly, le deuxième époux de ma mère. De toute façon, ils étaient plus âgés, plus riches, déjà établis dans une profession et possédaient un nom à particule. Ainsi ils avaient un peu tendance à nous regarder de haut, comme si nous n'étions pas tout à fait de leur monde. Je n'ai pas eu de relations étroites avec eux, même si leur destin allait profondément influencer ma propre vie et même l'histoire de la France. Du reste, soyons clair. Mon père a épousé la veuve d'un voisin et d'un confrère.

Et les autres mariages de votre père ont-ils aussi changé le portrait de famille ?

Évidemment ; cela débute par le décès de ma mère en 1580 à un âge encore relativement jeune. J'avais seulement 5 ans au moment de son décès. Dès lors, c'est ma sœur aînée, Charlotte, qui a pris soin de moi, même après son mariage.

Trois ans plus tard, en 1583, Charlotte, qui vient d'avoir 18 ans, épouse Nicolas Maheut. Ce jeune homme a tout juste 20 ans, mais il est mégissier de métier. Son père Jean Maheut est

décédé, mais sa mère Marie Auvry vit encore, de même que trois sœurs mariées, Andrée, Marie et Renaude (celle-ci a d'abord épousé Jacques Hélias, puis François Guérin en 1582 et enfin Pierre Gorjon en 1601), ainsi que deux garçons, Nicolas né en 1562 et Pierre un peu plus vieux que moi (j'ai alors 8 ans et il a une douzaine d'années). Mais il deviendra un très bon ami et un proche ; pour une raison que vous connaissez peut-être.

Eh oui, mon père a épousé en deuxième noce Marie Auvry, en 1583 ou 1584. Curieusement peut-être, il épouse ainsi la mère de son gendre ; oui, oui, il épouse la mère du mari de sa fille. Et les enfants de Marie Auvry et Nicolas Maheut, mes demi-frères et demi-sœurs, issus du remariage de mon père, ont, à leur tour, joué un rôle important dans ma vie, par la suite.

Ouf ! Cela commence à faire toute une maisonnée !

Oui ! Mais ce sera généralement à mon profit. Quand mon père a connu des ennuis de toute sorte, ce sont mes demi-sœurs qui prendront soin de moi et de mes intérêts. Quant à Pierre, qui viendra habiter un temps dans la résidence familiale, il deviendra également apothicaire et partagera certaines de mes aventures en Acadie.

Enfin, après le décès de ma belle-mère Marie Auvry, malade, mon père se remarie en 1599 à Renée Savereau. Quant à moi, j'avais déjà quitté la maison et, entre temps, bien des événements avaient complètement bouleversé la vie de famille.

Tout cela fait beaucoup de mariages et de remariages

C'est à la fois une question de survie et de solidarité. Un historien m'a fait savoir qu'à cette époque, les personnes décèdent souvent tôt dans la vie. Et les grandes villes, comme Paris, sont souvent touchées par des épidémies funestes. Dans ces cas, la famille qui ne compte pas trop d'enfants attire facilement un prétendant. D'ailleurs, dans de telles circonstances, il faut bien trouver une façon de vivre. Un homme ou une femme, seul, aurait beaucoup de difficultés à prendre soin adéquatement des enfants, à les nourrir, les habiller et les éduquer. Le remariage offre l'avantage d'assurer une situation sociale et une sécurité matérielle. [Lehoux 81ss] C'est un peu une assurance sur la vie. Lorsqu'un couple est brisé par la mort, le survivant cherche à se remarier rapidement. L'historien m'a affirmé qu'à l'époque, un tiers des mariages concerne au moins un veuf ou une veuve. (Warolin thèse 189) Les remariages de mes parents font ainsi partie de la norme. Même si ces multiples unions matrimoniales sont à l'occasion source de désagréments, surtout quand vient le temps de procéder au partage des héritages, ils comportent aussi bien des avantages pour se tailler une place dans la société.

Alors, racontez-moi un peu cette vie de solidarités qui a marqué votre enfance.

C'est vrai. Tout paraît avoir été une question de solidarités ; une solidarité des familles qui découle des besoins sociaux, ainsi que des réseaux et des liens de voisinage et de métier ou de profession.

Ma mère, par exemple, a eu une brève union qui n'a pas engendré d'enfant. Devenue veuve, elle a épousé en deuxième noce, Louis de Cueilly, un apothicaire également veuf et un peu plus âgé qu'elle, mais père de trois enfants. Devenue veuve pour une deuxième fois et âgée d'à peine 30 ans, mais responsable des enfants de son deuxième mari, elle a pris pour époux mon père alors un jeune bourgeois apothicaire de métier âgé d'environ 25 ans.

Cela devient plus clair par l'examen des solidarités de profession. En ce qui me concerne, tout découle, pour ainsi dire, d'une arrière-grand-mère maternelle, Robine Namyn qui a donné naissance à deux grandes lignées d'apothicaires. De son premier mariage avec Christophe Dusseau, l'un de ses fils est devenu un apothicaire célèbre qui a même publié un manuel du vendeur d'aromates et deux de ses petits-enfants ont été liés au métier soit en le pratiquant, soit comme épouse d'une de ces hommes de métier. De son deuxième mariage avec l'apothicaire Jacques de Cueilly, Robine Namyn a eu un fils docteur en médecine, une fille dont le deuxième époux était apothicaire, tandis que son troisième fils aussi apothicaire est devenu le deuxième époux de ma mère Jacqueline Pajot (Warolin RHP 2000, 319ss et Jurgens 2). On a donc trois générations d'apothicaires dans deux lignées familiales interreliées.

Les Pajot ne sont pas éloignés des apothicaires par la nature et les exigences du métier. Le père de Jacqueline, Simon, est maître chandelier de suif et bourgeois de Paris. Ses quatre fils furent également marchands à Paris, vivant de produits qu'ils transforment et vendent de façon commerciale à une clientèle locale. L'autre fille épousa également un marchand de suif. Enfin, un des oncles de ma mère, Étienne Pajot est devenu apothicaire, tandis qu'une de ses tantes a également convolé avec un apothicaire.

Ainsi se tissent des liens étroits entre les relations familiales et professionnelles. On le constate, ce milieu social est très homogène. On ne s'éloigne pas de sa condition sociale. C'est ce qui explique les nombreuses dynasties familiales dans les mêmes métiers.

Mais il y a parfois des exceptions.

Oh oui, la famille Pajot, celle de ma mère, a noué des liens impressionnants. Le 14 août 1590, une nièce de ma mère et donc une de mes cousines, Claude Pajot, a marié Jean de Biencourt sieur de Poutrincourt, un personnage de très bonne noblesse. Son père avait représenté le roi François 1^{er} comme ambassadeur en Italie. À la maison, j'ai beaucoup entendu parler de ce mariage prestigieux. Plus tard, en 1610, Catherine Pajot, une autre nièce de ma mère, a épousé Jean de la Motte sieur de Montbérard qui ira en Acadie (Huguet 71, 126), où viendra également en 1611 Valentin Pajot le fils d'un de mes oncles par alliance (Campeau 252 et 679).

Enfin, cette communauté d'apothicaires a parfois accueilli des visiteurs étrangers qui connurent un devenir prestigieux dans la pratique du métier ; les Platter, père et fils, presque à 50 ans d'intervalle, soit en 1557, puis en 1599, au cours de leur longue tournée européenne, séjournèrent brièvement dans les maisons de la famille. (LeRoy 3 p.153)

Vous évoquez les maisons de la famille, cela fait-il référence aux autres types de relations, celles de voisinage ?

Tout à fait ! Aux liens de profession s'ajoutent des relations de voisinage. Au temps de mon enfance, sur un même coin de la rue Saint-Honoré, à une centaine de mètres du Louvre, une dizaine de maisons voisines appartiennent aux familles apparentées que sont les Desseau, Cueilly et Pajot avec nous les Hébert.

Quelle richesse !

Il est vrai que ces maisons à proximité du palais royal étaient situées dans l'un des plus beaux quartiers et des mieux fréquentés de Paris. Mais attention, il y a dans cet inventaire des biens un effet de cumul qui repose sur les alliances et les achats réalisés au fil des générations. Si une personne comme mon père Nicolas Hébert a pu être amené à gérer plusieurs bâtiments, il n'en devint pas nécessairement propriétaire, à cause des règles de transmission du patrimoine immobilier. Ainsi, outre ma mère, seuls les enfants Cueilly héritent des biens de leur père naturel, même si mon père peut avoir été amené à administrer ces maisons.

Et dans le détail ?

Michel Desseau hérite de sa mère en 1543 deux maisons rue Saint-Honoré, au coin des rues de Nesles et Poulies, dont une à l'enseigne de « l'Aigle d'Or ». Le fils Pierre Desseau en hérite vers 1571 et elle est encore entre les mains d'une de ses filles en 1636. (Warolin RHP 2000).

Au moment de son mariage avec mon père en 1564, Jacqueline Pajot, ma mère, a hérité, par son deuxième mari, Louis de Cueilly, de six maisons. En 1534, le grand père réside à « L'Image Notre-Dame » face au « Mortier D'Or » où je suis né. Le mari de Jacqueline Pajot possède alors les maisons à l'enseigne de « La Hure », « La Tuile » et « l'Ange », ainsi que de l'autre côté de la rue, « le Point du Jour » et l'Aigle Royal ». Mon père et Jacqueline Pajot ont été propriétaires des résidences nommées « Les Trois Piliers » et « le Cœur Royal ». En 1572, mon père et ma mère ont conjointement acheté « le Mortier d'Or » où je suis né et où la famille a vécu au moins jusqu'en 1592, alors qu'elle a été adjugée à ma demi-sœur Renaude Maheut.

Vous êtes né dans une maison à l'enseigne du Mortier d'Or ?

Le Mortier d'Or était une maison magnifique. Son nom et son enseigne font d'ailleurs référence à l'un des principaux instruments d'apothicaire et par son matériau à un produit de qualité inégalable. La maison sert à la fois de résidence et de commerce. Elle comporte un double corps d'hôtel en pierre de taille. Elle compte neuf pièces sur trois étages, une allée voutée menant aux étages et à une cour intérieure. Au rez-de-chaussée, deux boutiques donnaient sur la rue et un autre petit corps d'autel donnait sur la cour, sans compter les caves, une pour le vin et l'autre pleine de pots et de cruches pour les eaux distillées et les sirops, ainsi que le grenier dont l'accès était protégé par une porte en fer. Impressionnant ; mais quel fatras : bassines, poêlons, chaudrons, futs et bouteilles dans la cave, herbes et plantes médicinales dans le grenier, un petit laboratoire équipé de balances, de bain-marie, d'alambics, de pressoirs et d'entonnoirs pour les distillations et les opérations plus complexes. Dans les deux boutiques à l'avant, sous notre enseigne prestigieuse, en plus des chaises et des tables, des armoires fermées à clef où étaient entreposées les drogues, sur de nombreuses étagères : onguents, emplâtres, huiles, baumes, pilules, poudres destinés à la clientèle. Au troisième étage, ma chambre.

En plus, l'héritage de mon grand-père Simon Pajot et de sa femme Jeanne Guérineau comprend trois maisons au coin des rues du Figuier et de Jouy, ainsi qu'une résidence à la campagne, à Saint-Mandé. C'est ma sœur Charlotte, avec son époux Nicolas Maheut qui a géré cette maison concédée à bail à un fermier qui s'en occupait et y entretenait une vigne. J'y ai d'ailleurs fait un court séjour au début des années 1590 et j'ai observé avec attention le fonctionnement de cette ferme : les semences, le recours au fumier, les récoltes, etc. (Jurgens). À titre d'exécuteur testamentaire, mon père a également assumé la gestion de ces maisons à

compter de 1564. S'y est ajoutée la maison du « Dieu d'amour » occupée par ma grand-mère jusqu'à son décès en 1572. C'est là d'ailleurs que par la suite, ont résidé Jean de Biencourt et ma tante Claude Pajot, lors de leurs séjours à Paris (Jurgens).

De si nombreux biens, cela doit causer beaucoup de tracas.

Vous avez bien raison. Outre les questions et les coûts d'entretien, se sont posées toutes les questions d'acquisition, d'emprunts, d'hypothèques, de ventes et de partage. Les solidarités de famille, de profession et de voisinage n'empêchent pas les malentendus, les tensions et les oppositions qui dégénèrent même en procès. Les problèmes sont le plus souvent liés à des questions d'héritage.

En fonction du droit coutumier, que ce soit à titre d'exécuteur testamentaire ou encore par le fait de son mariage avec ma mère Jacqueline Pajot, mon père fait figure de propriétaire des biens. Mais c'est un peu artificiel. En fait, il n'a aucun droit et aucune part sur l'héritage des maisons des Cueilly ; héritage partagé pour moitié et de façon indivise entre sa femme et les trois enfants Cueilly. Devenus majeurs, les enfants demandent des comptes. Il faut dresser un inventaire des biens et alors considérer les avantages sous forme de douaire accordés par le précédent mari à son épouse ou encore de dot à ses enfants et qui restent en propre à ceux-ci.

Il faut également tenir compte des difficultés qui surviennent de façon contingente. Un locataire par exemple ne respecte pas les engagements pris envers le fils de sa deuxième femme. Il faut intenter un procès malgré des résultats douteux. Le bail de la maison de Saint-Mandé à un fermier comporte des obligations réciproques de fournitures. Et reste le remboursement des hypothèques qui n'est pas une mince affaire.

Mais, avec tous ces biens, votre père, Nicolas Hébert, s'en est bien tiré.

Pas vraiment ! Durant mon enfance, la vie économique à Paris a connu des moments très difficiles à cause de ce que l'histoire a nommé les guerres de religion. Il en est résulté d'énormes tracas financiers pour mon père.

Un cahier de compte a montré que dès 1569, il a vendu le « Cœur Royal », puis en 1575 « Les Trois Piliers ». Pour acheter le « Mortier d'Or », il a contacté une hypothèque de 1 800 livres à la fois sur le « Mortier d'Or » et sur le « Point du Jour ». Il a également promis une généreuse dot de 1000 écus à ma sœur Charlotte au moment de son mariage.

Puis, c'est la débâcle. Au moment où les guerres de religion atteignent un maximum d'intensité à Paris, entre 1587 et 1590, il est forcé de contacter toute une série d'emprunts dont la valeur totale finit par atteindre 4 500 écus. Il est incapable de rembourser une somme si considérable. C'est finalement ma demi-sœur Renaude qui a pris soin de moi. J'ai dû quitter le Mortier d'Or pour m'abriter chez elle pendant quelques années.

Bientôt il a même fallu vendre le « Mortier d'Or ». Il a été adjugé à ma demi-sœur Renaude Maheut. En théorie, il aurait dû me revenir 514 écus de cette vente. Mais la personne qui avait prêté ces sommes a fait opposition. Finalement, incapable de payer ses dettes, mon père a été emprisonné pendant deux ans au Châtelet et il a même fallu payer sa nourriture. De tout cela, une fois les frais partagés, il ne m'est resté pratiquement rien.

Vous avez évoqué ces ruineuses guerres de religion. C'est une histoire bien connue. L'on sait que ce furent des années terribles pour la France. Si mon souvenir est bon, ce conflit entre les catholiques et les protestants a débuté vers 1562, il a duré plus d'une trentaine d'années et il a gagné tout le pays. Le prix des denrées a quadruplé et plongé les familles dans la disette. Les impôts et les taxes ont connu une croissance phénoménale. On a assisté à des meurtres à des massacres terribles comme celui de la Saint-Barthélemy en 1572 et bien d'autres. Même un roi fut assassiné. Des ultras catholiques qu'on appelait les Ligueurs ont voulu empêcher l'accession au trône de France du successeur légitime de ce roi parce qu'il était protestant.

Enfin, tout le monde s'en mêle. La reine mère, Catherine de Médicis, italienne de naissance et mal aimée, ne réussit pas à concilier les rivaux. Le roi d'Espagne profite de la division du Royaume pour envoyer des troupes en France. Le Pape menace d'excommunier le prétendant au trône à cause de sa religion.

Paris a alors été touché. J'ai un souvenir très précis de mes années d'études. On racontait que, le 12 mai 1588, Paris avait initié les stratégies de barricader les rues de la ville avec des chariots renversés, des barriques, des pavés et de vieilles portes. Le roi avait alors été chassé de Paris par une population exaspérée et soulevée par les extrémistes catholiques. Plus tard le Roi a même dû littéralement assiéger la ville pour être reconnu. Tout cela avant d'abjurer le protestantisme et...

Bon, bon, voilà que je m'emballe et que je fais étalage de mon savoir. Mais vous, Louis Hébert, vous étiez encore tout jeune à ce moment, comment ce conflit-là a-t-il pu vous concerner ?

J'ai été très directement concerné et de bien plus près que vous ne pouvez le penser. Le conflit a effectivement duré des années et pratiquement toutes les villes de France ont été touchées par des affrontements armés. Imaginez maintenant, comment la situation à Paris, ville de la Royauté, a pu dégénérer.

Au début, avant la fuite du roi à l'extérieur de Paris, il y avait des soldats partout pour protéger le Louvre. Par la suite, la ville a été littéralement barricadée pour empêcher Henri IV d'y entrer. J'avais alors 13 ans et, je le rappelle, je vivais à 100 mètres du palais royal. Des milliers de personnes s'étaient mobilisés. En plus, un peu malgré moi et pour des raisons d'ordre familial, j'ai vécu cette période de troubles dans un chaos total.

Comme les autres, ma famille a vécu les difficultés financières causées par le blocage du commerce et la rareté des vivres. En plus comme mon père gérait encore plusieurs maisons, il projetait une apparence de richesse qui créait une mauvaise impression et attirait les voleurs.

Il y a surtout le fait que l'un de mes demi-frères, le jésuite Jacques de Cueilly, curé de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, aussi situé à proximité du Louvre, fut l'un des protagonistes les plus ardents de la lutte contre le futur roi. Il organisa des cérémonies spectaculaires et de grandioses processions dans Paris pour remercier le ciel des échecs d'Henri IV à entrer dans la ville. Il a traité le futur roi de tous les noms lors de ses sermons dont celui de bouc puant et l'accusant d'avoir cocufié Dieu en engrossant des abbesses. Et ces paroles ont enthousiasmé des milliers d'artisans et de boutiquiers qui l'ont suivi d'une église à l'autre en portant des chandelles et chantant des litanies. Il a même conseillé de saisir et de traîner à la rivière « ceux qu'on verrait rire » ou qui demanderaient des nouvelles. Il est devenu intraitable et irritable ; pas seulement pour moi.

Pendant ce temps, Henri IV et ses 13 000 soldats font le siège de la ville. La situation devient catastrophique. La population de plus de 200 000 personnes est privée de nourriture. Des milliers de personnes meurent de faim. J'ai assisté à des scènes incroyables. On trouvait des cadavres de chiens et de personnes dans les rues. J'en ai vu déterrer des cadavres pour broyer les os, les réduire en poudre et avec un peu d'eau, se faire une sorte de pain. Je sais que c'est presque incroyable, mais les milliers de pages du journal qu'a tenu Pierre de L'Étoile durant cette période confirment et décrivent beaucoup d'autres situations aussi tragiques. Pour lui, 30 000 Parisiens sont morts de ce conflit dont 13 000 de faim.

Avec le temps, un groupe que l'on appelait les politiques s'est opposé aux comportements extrémistes comme ceux de mon demi-frère qui, jouant au martyr, pourtant persévéra dans son entêtement et son intolérance. Il alla jusqu'à inciter à piller les maisons des personnes qui prônaient la modération. Ce fut à tel point que le groupe des politiques répliqua par une lettre affichée à toutes les portes de son église et dans certains quartiers.

Nous trouvons fort étrange qu'en continuant vos fausses prédications de vous vouloir aider de nous pour assassiner tant de gens de biens et d'honneur. Même si nous sommes pauvres et simples, nous savons fort bien que les commandements de Dieu sont contraires à ce que vous dites et vous n'en parlez pas dans vos prédications.

Vous imaginez bien que j'ai gardé mes distances face à ce personnage, sans pour autant renier les fondements de ma religion. Plus tard, il a même refusé l'offre du roi de s'amender. Finalement, Jacques de Cueilley fut l'un des six ecclésiastiques exilés hors du pays.

Pourtant Henri IV avait su se montrer conciliant. Quand il entre dans Paris, il facilite le réapprovisionnement en denrées. Soutenu par des catholiques modérés, il abjure en 1593 et n'hésite pas à prendre les moyens de se concilier d'anciens adversaires qui ont accepté de se soumettre. (de Waele) Ainsi, il reconnaît la bravoure et les succès militaires de mon cousin Jean de Biencourt de Poutrincourt, qu'il avait pourtant personnellement affronté en 1590. Dès le mois de juin 1593, Poutrincourt se soumet et, en compensation, le roi le maintient à la tête d'une de ses compagnies et le fait même gentilhomme. (Pioffet 148, Huguet, 90) Plus tard, en 1598, il proclame l'Édit de Nantes qui reconnaît une liberté de pratique religieuse.

Au travers de toutes ces tribulations, vous avez réussi à apprendre un métier.

Venu d'une grande famille d'apothicaires, il était normal que mes parents me dirigent vers ce métier. Il avait des aspects valorisants puisqu'il s'agissait d'un art de guérir, une façon d'œuvrer à la reconstitution de la santé des personnes malades ou blessées. Bien sûr, au départ, comme tous les autres jeunes à qui l'on voulait donner une instruction de base, j'ai appris à maîtriser l'écriture. Comme mes parents avaient de grandes aspirations à mon égard, après ma cinquième année d'études, j'ai été amené à fréquenter les classes de grammaire et d'humanités. Dans ce contexte, j'ai pu apprendre le latin ; ce qui m'a grandement servi par la suite. J'ai pu consulter des livres et acquérir un savoir assez étendu en regard de la connaissance des plantes et des remèdes à préparer (Croix).

En quelque sorte une formation universitaire de base.

Non pas vraiment, la formation universitaire en ce domaine était réservée aux médecins, une profession dont les membres s'estimaient en général supérieurs aux apothicaires. De fait, la formation d'apothicaire relevait du système des corporations de métier ; elle était individuelle. Un jeune homme s'engageait par un contrat d'apprentissage pour plusieurs années auprès

d'un maître de métier qui cependant pouvait être son père ; ce qui offrait bien des avantages aux plans des connaissances, du mode de vie et des coûts.

Cela pouvait aussi donner lieu à bien des passe-droits.

Aucunement. L'apprentissage était rigoureusement contrôlé et durait longtemps. D'ailleurs, l'on ne pouvait se dire maître de métier avant l'âge de 25 ans. Il comportait 4 ou 5 ans à titre d'apprentissage, parfois confinés aux plus élémentaires travaux, y compris le nettoyage de la boutique et de l'équipement. Par la suite, il fallait encore compter 5 ou 6 ans à titre de compagnon. L'on pratiquait alors les bases du métier sous une étroite supervision du maître. Ensuite pour devenir maître de métier, il fallait réaliser « un chef-d'œuvre » et passer un examen sous l'œil vigilant des représentants de la corporation pour obtenir une décision favorable et le droit de porter le titre du métier. Cet examen pouvait comporter des herborisations, une démonstration de la connaissance des formulaires et guides de préparation des médicaments publiés en latin. En plus de répondre aux questions des examinateurs, il fallait effectuer des préparations complexes sous forme d'emplâtres, de sirops, décrire exactement le mode de production d'un médicament et même le réaliser. Ces vérifications de compétence pouvaient prendre quelques semaines et coûter fort cher. La corporation de métier surveillait le tout pour protéger le métier et lui préserver sa réputation de qualité et de compétence en particulier en regard des épiciers.

Quelles étaient ces compétences spécifiques des apothicaires ?

Le premier savoir à reconnaître concernait le fonctionnement du corps humain. Heureusement, l'on savait depuis des siècles que le corps était composé de quatre humeurs ou liquides : le sang (chaud et humide), le flegme (l'eau) (humide et froide), la bile noire assimilée à la terre (froide et sèche) et la bile jaune (sèche et chaude). L'équilibre entre ces humeurs était nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme humain. Il fallait donc trouver un moyen de le rétablir par l'utilisation de remèdes pour chasser le surplus d'une humeur et purifier le corps (Collin et Béliveau 2-3). Mais tout cela est beaucoup plus compliqué qu'il ne paraît ici.

Il s'imposait alors d'avoir recours au remède approprié : sirops, sucs, poudres, pilules, cataplasmes, suppositoires, pommades, etc. Et pour cela, au cœur du savoir-faire des apothicaires, la fabrication de médicaments : l'identification des ingrédients, leur dosage, la préparation par cuisson ou décoction, l'utilisation ou non d'un alambic. Et la première et la plus grande des connaissances requises au point de départ, celle des plantes et de leurs vertus cachées : dans les feuilles, la tige, les racines, les fleurs ou les fruits. Car la nature fournissait les plantes essentielles pour guérir les maux des lieux où ils apparaissaient. Ma force, comme celle des autres apothicaires, celle qui constituait le premier pas vers une réelle maîtrise du métier, résidait dans la connaissance des qualités et des vertus des plantes.

Ah quel bonheur ! Les plantes m'ont toujours fait rêver. Elles excitent tous mes sens. J'aime les toucher pour leur duvet ou leur rugosité. Humer la diversité de leurs divers parfums est un pur bonheur. Comment ne pas s'émerveiller de leur couleur et de leur splendeur ? Elles me ravissent complètement. Bon, mon enthousiasme m'emporte encore.

Oui ! Mais l'apothicaire, lui, devait tout apprendre, pas juste se délecter et s'assurer de ne pas se tromper. Il fallait reconnaître et distinguer la forme des feuilles, celle des racines, les temps de floraison, en plus de connaître les différents usages. Il fallait goûter, mâcher, humer,

détecter les saveurs de douceur ou d'âcreté, mais surtout apprendre à connaître leurs vertus curatives et, par la suite, la préparation des médicaments : sécher, piler, brûler, macérer, etc.

La connaissance des plantes est un domaine du savoir aussi vaste que complexe. Je vous en épargne les détails. Il faut tout de même réaliser que peu de personnes arrivent à connaître les particularités des plantes. Souvent, c'est à peine si elles savent les identifier. De là à pouvoir les utiliser pour guérir ; il y a quelques années d'études spécifiques. Il était essentiel d'avoir accès aux publications les plus avancées dans ce domaine à l'époque : Dioscoride, Dodoens, Clusius, et même les bons auteurs de l'Antiquité, comme Hippocrate, Galien, Pline Le Jeune, etc. Et pour la pratique au quotidien, observer strictement les règles de fabrication des médicaments décrites dans le formulaire *l'Antidotaire de Nicolas* en vigueur depuis au moins plus d'un siècle.

À l'époque, les compagnons de métier avaient l'habitude de faire de grandes tournées dans plusieurs villes de France.

Ce ne fut pas possible pour moi. La guerre avait mis la France à feu et à sang. Par la suite, ma situation de famille a eu pour effet en quelque sorte de me confiner à Paris. Cependant, j'ai pu bénéficier d'une autre forme d'ouverture au monde. Les plantes deviennent alors à la mode. On crée des jardins qui font les délices des gens de l'élite. J'ai alors fréquenté les jardins avec d'autant plus de plaisir qu'on y trouvait des plantes venues de nouveaux mondes. Le jardin d'apparat créé par Jean Robin au bout de l'île, bientôt suivi d'un jardin près de l'école de médecine m'ont constamment attiré. J'y ai côtoyé son fils Vespasien, de 3 ou 4 ans plus âgé que moi, et totalement passionné par la découverte de nouvelles plantes.

Mes études d'apothicaires ont été sérieuses. Je les termine en l'année 1600. Je peux dès lors me qualifier officiellement de marchand apothicaire. Encore fallait-il devenir maître de métier et ouvrir une boutique pour vivre de ce savoir.

Une fois vos études terminées, vous étiez prêt pour entrer dans une vie active autonome

Ce n'est pas aussi simple que cela. Il fallait d'abord régler un peu plus définitivement les affaires de famille, ensuite, fonder à mon tour une famille et l'installer, enfin trouver les moyens de bien établir mon établissement d'apothicaire.

Procédons donc par étapes

La famille se réorganise. Mon père est décédé en 1600. Une dizaine d'années plus tôt, mon frère Jacques était entré chez les Minimes, un ordre religieux à la fois très humble et aux pratiques de vie très austères. Ma sœur Marie épouse le libraire Thomas de la Ruelle en 1601 ou 1602. Comme ma sœur Marie, à l'été 1601, je cède à mon tour ma part du Mortier d'Or à ma demi-sœur Renaude.

Devenu adulte et apothicaire de métier, j'ai quitté la maison de ma sœur au quai de la mégisserie et j'ai un peu erré dans Paris. En deux ans, j'ai vécu successivement dans le quartier de l'université, dans la rue Saint-Nicolas du Chardonnet paroisse Saint-Étienne-du-Mont, au faubourg Saint-Germain, puis dans la paroisse de Saint-Sulpice, avant de me fixer pour un certain temps, en 1602, avec mon épouse, rue de la Petite Seine.

À la fin du mois de juin 1602, j'ai pris épouse pour Marie Rollet, fille d'un canonnier du roi ; une femme instruite, minutieuse et ordonnée. Elle avait été éduquée dans un couvent chez les religieuses. Par comparaison à beaucoup d'autres jeunes filles de l'époque, elle savait lire et écrire. En plus, elle était dotée d'une forte personnalité, forgée par une éducation imprégnée de pratiques catholiques rigoureuses (Croix 206-215).

Mon établissement ne fut pas de tout repos. Je n'avais pas les fonds suffisants pour répondre à tous les besoins. Grâce à ma belle-mère et en prenant diverses précautions, j'ai pu parer au plus pressé. Un mois après mon mariage, j'ai acheté, pour un peu plus de 200 livres tournois, une mesure toute délabrée sur la rue de la Petite Seine le 20 juillet 1602. Toutefois, quatre jours plus tard, devant un autre notaire, je l'ai revendu précisément à ma belle-mère, qui a ainsi servi de prête-nom. La semaine suivante devant un troisième notaire et en donnant une nouvelle adresse de résidence, j'ai passé un contrat de réparation de la maison et deux jours plus tard, encore chez un autre notaire, un marché de fournitures de bois. Ce fut assez épique.

Enfin, en 1603, comme fils d'apothicaire, j'ai réussi à obtenir le titre de maître apothicaire. Dès lors, je pouvais ouvrir une boutique. C'était d'autant plus important qu'un premier enfant allait bientôt naître. Il fut bientôt suivi d'un deuxième. L'objectif d'ouvrir une boutique fut une autre histoire. Il en coûtait près de 1000 livres pour se procurer les drogues et ustensiles requis pour desservir une clientèle qu'il restait à séduire. Le quartier était alors plutôt délabré. La maison d'en face était encore une mesure. Derrière se trouvait un jeu de paume. Mon établissement n'a pas eu les résultats espérés.

Un choix de vie s'imposait à vous.

De fait, mon sort a été lié à des circonstances impondérables. Dépourvu de tout, je n'avais pas le choix. Le tout s'est fait très rapidement ; mais c'est une longue histoire. Elle est d'ailleurs racontée dans un poème écrit en vers « Adieu à la France » par un juriste rimeur, Marc Lescarbot qui fit également partie de l'expédition de 1606 vers ce qu'il a nommé la Nouvelle-France. Ce texte a été rédigé lors d'un mois d'attente imprévu avant le départ du port de La Rochelle. Il faut avoir la patience de le lire jusqu'au bout pour connaître les événements qui ont en quelque sorte forgé mon destin.

Ces changements sont en bonne partie dus à mon parent par alliance Jean de Biencourt de Poutrincourt. Dès 1604, il avait accompagné le sieur de Mons aux terres neuves. Il voulait s'y établir avec sa famille et amener d'autres Français coloniser ce territoire et œuvrer à la christianisation des Amérindiens. C'était pour lui un grand projet de vie. J'y ai adhéré. Il avait même obtenu l'avantage assez exceptionnel de se faire concéder en seigneurie une terre immense, la Cadie, tout autour de Port-Royal, à la condition de la peupler. Cette concession venait d'ailleurs d'être confirmée par lettres patentes du Roi le 25 février 1606. (Pioffet 92)

Précisément cet hiver-là, à Paris, le sieur de Mons désespère de pouvoir organiser son retour à l'île Royale. La nouvelle de sa catastrophique dernière expédition s'était vite répandue. Près de la moitié des personnes qui avaient hiverné à l'île Sainte-Croix étaient décédées d'une maladie inconnue que plusieurs nommaient scorbut. De Mons ne réussissait pas à trouver d'ouvriers qui accepteraient de s'engager.

À l'hiver 1606, il prit le parti d'écrire à Poutrincourt et de lui déléguer un homme exprès pour obtenir son aide. Poutrincourt se prêta d'autant plus facilement à l'invitation que les conditions lui paraissaient meilleures que jamais pour réussir son projet de colonisation. Il

venait de recevoir les lettres patentes qui lui concédaient les terres environnant Port-Royal. Il pouvait rassurer et convaincre. Il fit valoir ses relations et en moins de trois semaines Pierre du Gua de Mons put engager une vingtaine d'hommes de métier. C'est ainsi que le 24 mars 1606, j'ai signé un contrat d'engagement d'une durée d'une année auprès du sieur de Mons pour aller travailler au pays de Nouvelle-France en retour d'une somme de 100 livres plus la nourriture et l'entretien. C'était une somme quasi dérisoire, un tiers de moins qu'un taillandier, mais comme en forme de compensation, j'ai reçu une avance de 50 livres, dont ma femme a pu profiter (LeBlant 114ss). Ces conditions d'engagement nous offraient une forme de sursis et elle me permettait d'évaluer la possibilité de m'installer dans la colonie que voulait y fonder mon cousin. Par contre, le temps pressait. Je devais me rendre à La Rochelle sans délai, car le départ était prévu pour le début d'avril. En conséquence le 24 mars, j'ai signé devant notaire une procuration générale en faveur de Marie Rollet, de façon à ce qu'elle ait tout pouvoir sur la gestion de nos biens pendant mon absence.

Vous avez pour ainsi dire tout abandonné pour le Nouveau Monde

Pas totalement. Je quittais ma famille, mais pour un certain temps seulement. Je ne redoutais pas l'aventure. Je savais ma décision pleine d'embûches possibles, mais je n'allais pas en faire un cauchemar. J'étais encore jeune, plein de vitalité, travailleur et maître de métier. Si au bout du compte, je retrouvais une certaine aisance pour ma famille, ce serait bien. Moi le parisien, j'ai risqué la grande aventure sur mer pour voguer vers des terres neuves. J'ai osé perdre ma sécurité pour gagner mon autonomie.

Vous renoncez à beaucoup de choses : la stabilité, la vie de famille, la sécurité, un monde connu.

Je savais pouvoir me fier totalement à Marie Rollet. Ainsi, la reine Marguerite, duchesse de Valois, ancienne épouse du roi Henri IV, revenue s'installer à Paris, désirait agrandir sa propriété, précisément du côté de la rue de la Petite Seine pour y ériger son hôtel et le doter de grands jardins. De fait le 8 août, Marie Rollet signait devant notaire la vente de notre maison de la rue de la Petite Seine pour la somme fort intéressante de 2 160 livres tournois payées comptant.

Quant à moi, il fallait faire contre mauvaise fortune, bon cœur, penser moins à renoncer qu'à m'adapter. Du reste, le contexte de la vie faisait de moi un homme nouveau. Avec le protestant Pierre Du Gua de Mons et le catholique Jean de Biencourt de Pourtincourt, j'allais participer à la construction d'un autre monde, où, chose quasi inimaginable pour un grand nombre de Français en conflit les uns avec les autres pendant plus de 30 ans, il y avait dans ce projet une étroite collaboration entre catholiques et protestants. Ainsi, on peut dire que le Nouveau Monde fut d'abord celui qui se forgea en France, réunissant les adversaires d'hier. Le plus étonnant de cette histoire réside peut-être dans le fait qu'à l'âge de près de 40 ans, en 1597, il épouse une catholique Judith Chesnel aussi âgée d'environ 40 ans qui lui apporte une dot considérable de 25 000 livres, de quoi l'aider à défrayer les coûts des expéditions vers les terres neuves. Enfin, parmi les principaux fournisseurs de l'expédition à La Rochelle étaient les marchands calvinistes d'origine hollandaise Jean Macain et Samuel Georges.

Un vrai Nouveau Monde

En effet, un Nouveau Monde qui réside dans les esprits et dans les attitudes ; un Nouveau Monde ennemi de l'intolérance, des extrêmes et de la discorde ; un Nouveau Monde qui a foi

en un avenir qui s'élève au-dessus des dissensions (Émont 71). C'est ce contexte qui nous amène sur un autre continent, en Amérique du Nord. On peut effectivement dire que ce renversement de l'ordre du monde se produit d'abord en Europe. Il fallait des hommes nouveaux pour apprivoiser une terre nouvelle. C'est ce que furent les dirigeants de cette entreprise.

Le protestant Pierre du Gua de Mons bénéficiait de l'appui du roi dans son projet de colonisation. Il avait obtenu le commandement de l'Acadie et du Canada avec le privilège exclusif du commerce des fourrures dès novembre 1603. L'année suivante, il conclut une entente avec mon parent par alliance Jean de Biencourt de Poutrincourt qui voulait s'y établir avec sa famille. Cette entente peut paraître étonnante, car Poutrincourt avait été un ligueur très actif, bien que modéré. Toutefois, cadet de famille, l'héritage familial était destiné à son frère aîné. Il visait dans l'aventure outre-Atlantique à redorer son honneur et sa fortune (Émont 69).

En outre, des raisons bien supérieures, des raisons d'État pour ainsi dire, justifiaient ces nouveaux liens entre catholiques et protestants. Converti au catholicisme, le roi Henri IV estime qu'il y va de l'intérêt de la France de pratiquer une politique d'expansion vers les Amériques ; là d'où les Espagnols semblent tirer tellement de richesses. À son tour, il encourage la recherche de mines d'or et d'argent dans ces contrées. Il appuie les initiatives de ses anciens lieutenants, cette petite noblesse protestante qui s'était enrichie durant les guerres de religion. Il vise à coloniser ces terres nouvelles, à la peupler de Français et à christianiser les populations locales ; en somme à mettre la foi en l'avenir au-dessus des divisions séculaires.

C'est ce qui caractériserait le monde des Terres Neuves

Évidemment, on ne peut pas dire que tous adoptèrent ces nouvelles attitudes. À bien des égards, des armateurs luttèrent pour s'arroger des avantages financiers au détriment de l'intérêt général, tandis que gens de tout rang social transposèrent leurs rancunes, leurs rivalités et leurs frustrations dans le Nouveau Monde.

D'ailleurs, il restait à découvrir la réalité concrète de ces terres neuves, mais d'abord gagner le port d'embarquement, affronter les risques de la traversée d'une mer immense, avant de m'initier à la connaissance de ces terres nouvelles. Je connaissais le triste sort subi par une majorité des résidants de l'île Sainte-Croix décédés du scorbut à l'hiver 1604-1605. Je savais qu'il faudrait apprendre à résister aux rigueurs du climat d'hiver et à connaître les mœurs des habitants de ces contrées. Enfin, moi, le Parisien, je n'avais jamais vu la mer et je ne connaissais rien du groupe d'hommes qui en vivait. Mais j'avais confiance. J'étais prêt à risquer sans naïveté et à m'adapter avec audace. Je vous avouerai que j'ai quitté sans larme, mais non sans tristesse. En fait, j'allais vivre des expériences aussi inattendues que renversantes.

La première de ces expériences allait sans doute être la traversée de l'Atlantique.

Oui et non. Il fallait d'abord quitter le port. À La Rochelle, pour sortir du port, les bons vents et les hautes marées de pleines et nouvelles lunes étaient indispensables. Le départ avait été fixé au 8 avril. Tous les personnages importants : De Mons, Poutrincourt, Samuel Champlain, Marc Lescarbot étaient arrivés. Toutefois, comme Poutrincourt, je fus un peu offusqué par l'échec du recrutement d'un quelconque homme d'Église à se joindre à l'entreprise. Le navire, le *Jonas*, chargé de vivres et marchandises, était prêt. En attendant le moment du

départ, le capitaine avait laissé la garde de ce solide bâtiment de 150 tonneaux à quelques matelots plutôt nonchalants. Une nuit, un coup de vent aussi soudain que violent projeta le navire contre les murs près des tours qui protégeaient l'entrée du port. Le bâtiment faillit couler. La cargaison fut perdue. Le navire subit des dégâts si considérables qu'il fallut pratiquement le reconstruire. Finalement, nous avons pris la haute mer après plus d'un mois de retard, le 13 mai 1606. Comme nous sommes partis fort en retard, les mariniers m'ont expliqué que nous allions essuyer des vents contraires tout au long du voyage. Ainsi, la traversée prit plus de deux mois ; nous ne sommes parvenus à Port-Royal que le 26 juillet.

Je ne vous raconterai pas en détail les péripéties de notre navigation. Comme à l'habitude, il y eut des périodes d'accalmie et d'autres de tempête. Ce qui m'a le plus surpris, c'est l'espèce de solitude et de solidarité qui règne sur un bateau. Nous avons été pendant un mois à ne voir que le ciel et l'eau. Le premier navire que nous avons rencontré s'est informé de notre destination. Ayant cru que nous étions un morutier à destination des Terres Neuves, il nous a quittés après une commune libation. À son allure, il y a tout lieu de croire que c'étaient des forbans ; mais un morutier ne présentait aucun intérêt pour eux. À près de 100 lieues de notre destination, des oiseaux nous ont comme annoncé la proximité des terres. Le sieur de Poutrincourt a fait mettre bas les voiles pendant une journée quand nous avons été sur le Grand Banc, pour pêcher la morue et prendre des oiseaux. Cette nourriture fraîche après plus d'un mois et demi de navigation a beaucoup réjoui tout le monde à bord. À l'approche de Camseau, nous fumes huit jours sans voir le ciel, isolés dans une brume aussi froide et humide que la pluie.

Bientôt, deux barques se dirigèrent vers nous. Des Amérindiens arrivèrent en premier. Ils avaient belle apparence, mangèrent avec nous et, à leur demande, reçurent du pain pour leur femme. Il m'est apparu que ces hommes pourraient facilement adopter nos manières, nos coutumes et même nos valeurs chrétiennes.

À l'approche de Port-Royal, c'est un grand chef amérindien, du nom de Membertou, qui nous aperçut en premier et donna l'alerte aux Français demeurés sur place. J'allais avoir une relation exceptionnelle avec ce grand chef au cours des années suivantes. Les vents et la mariée descendante retardèrent encore notre arrivée. Le 27 juillet 1606, juste avant de mettre le pied à terre, il y eut de part et d'autre une mousquetade et une canonnade en guise de bienvenue et de salutations pour marquer la joie d'être arrivé à destination.

Puis ce fut le début d'une série de grandes découvertes. J'ai été émerveillé par la beauté des lieux et son immensité : des montagnes, des cours d'eau et une nature prodigieuse, la plus agréable qui se puisse voir ; un paysage enchanteur. Il y avait des chênes, cyprès, sapins, lauriers, des petits fruits comme groseilles, framboises et des herbes pouvant servir de simples (médicaments) comme des lysimaques, *Calamus odoratus*, angéliques et quantité de pois sauvages, dont nous fîmes abondante provision.

Dans la nature, vous vous retrouviez dans votre élément.

D'une certaine façon, même si tout était si nouveau et si abondant. Du reste, nous n'avons pas eu le temps de laisser notre esprit se prélasser dans les richesses de cette nature exceptionnelle. Dès le lendemain de notre arrivée, le sieur de Poutrincourt nous a mis au labourage et à la culture des terres. À une lieue et demie de Port-Royal, là où il estimait les lieux plus propices à la culture, il fit semer du blé, du seigle, du chanvre et plusieurs autres graines pour vérifier la qualité du sol, assurer éventuellement notre subsistance et nous doter

des herbes utiles à notre santé. Mes connaissances particulières dans la nature des plantes furent particulièrement appréciées (Liebel 153).

J'ai pu explorer les environs. L'on trouve de belles prairies naturelles sur plus de douze lieues de distance vers l'intérieur des terres ; le tout traversé de ruisseaux et de rivières découlant des montagnes environnantes. Tout était favorable à l'établissement et à la culture. Pendant que les hommes de métier, menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre, maçons, taillandiers, serruriers veillent à ériger les bâtiments de notre établissement de Port-Royal. Les Amérindiens nous apportaient de la viande en quantité : canards, oies sauvages, outardes, ainsi que des poissons. Nous avons du pain en quantité et trois chopines de bon vin par jour ; une liqueur remarquable pour nous préserver de la maladie du scorbut (Pioffet 180-182). Pois, fèves, riz, pruneaux, raisins, morues, sans compter les huiles et le beurre ; à quoi il faut ajouter ce que les Amérindiens nous apportaient comme esturgeons, saumons, castors, caribous, élans.

J'ai ainsi découvert des hommes ne vivant que de chasse et de pêche. Ils étaient imberbes, petits, mais très agiles. Ils paraissaient n'avoir aucun souci, jouir d'une totale liberté, attentifs uniquement aux signes de la nature. Ils aimaient rire et s'amuser et ils nous observaient avec curiosité. Les femmes étaient bien formées, remplies, potelées et ne portaient qu'une jupe, allant les seins nus.

Pour vous, un homme marié, en l'absence de votre femme depuis des mois, ces Amérindiennes ont dû vous paraître très attirantes. Excusez la question. Vous avez bien dû avoir envie de succomber à leurs charmes et de vous envoyer en l'air.

Holà ! Revenez sur terre ! Je voulais gagner mon ciel moi. Et puis la fidélité faisait partie de mes valeurs. D'ailleurs, votre questionnement ne correspond en rien non plus aux valeurs amérindiennes que j'ai pu observer. Les seins servent à nourrir les enfants. Leur liberté sexuelle, menée sans honte ni blâme, n'a rien qui s'apparente à la débauche. Même s'il est vrai que certains des nôtres — et pas des moindres — touchés par Cupidon, ont sacrifié à Vénus. On va jusqu'à dire que ce sont les Français qui ont enseigné le baiser aux Amérindiennes. Quant à moi, d'autres préoccupations retenaient mon attention. Il fallait découvrir ce pays en profondeur et choisir les meilleurs endroits pour s'établir.

Racontez alors

Le sieur de Mons souhaitait explorer les terres plus au sud, où le climat serait sans doute plus clément. Il en chargea Poutrincourt. À la mi-août, nous avons procédé à un deuxième labourage et semé du blé froment et du seigle (pioffet 179). Les semences étant terminées, Poutrincourt décide de partir sans tarder avant l'hiver. Le 28 août, avec une douzaine de compagnons, nous quittons Port-Royal dans une petite barque de 18 tonneaux. Nous passons par l'île Sainte-Croix, première demeure des Français (Pioffet 180). On y trouve du blé qui avait été semé deux ans auparavant. Il était beau, gros, pesant et bien fourni. Cela confirmait mes impressions quant à la qualité des sols pour l'avenir.

Un jour, en cours de route vers le sud, nous avons aperçu beaucoup de fumée et, sur la rive, des gens qui nous invitaient à nous approcher. La rencontre est amicale, des soins sont donnés à un Amérindien blessé au talon. Mais les choses se gâtent. Un rassemblement soulève des craintes. Le sieur de Poutrincourt décide de prendre les devants et de faire une démonstration de force. Nous allons à terre, les mousquets à la main et la mèche sur le serpentin, tout prêt à

faire feu. Il y a une rapide réconciliation que notre commandant confirme en faisant don d'un habit complet à un chef. J'ai rarement vu quelqu'un rigoler à ce point. Le sieur Poutrincourt m'invite alors à procéder à un essai de plantation de vigne et de blé. J'ai ainsi pris grand plaisir à me servir de mon expérience des plantes et du labourage de la terre (Pioffet 190).

On plie bagage au petit matin. Un peu plus loin, le gouvernail du bateau se brise. Nous voilà immobilisés sur les lieux pendant quinze jours. Mais l'on fait bonne chère. En un coup de fusil, Poutrincourt tue 28 alouettes de mer. Les Indiens amènent force poissons et raisins. J'en ai profité pour arracher une bonne quantité de vignes pour les transplanter à Port-Royal où il n'y en a point quoique la terre soit fort propre au vignoble (Pioffet 184). D'ailleurs, du blé d'Inde semé en mai par les Amérindiens est récolté dès septembre. (Huguet239)

Au bout de 15 jours, la barque réparée, Poutrincourt s'aventure à l'intérieur des terres sur une distance de trois lieues, mais les sauvages en grand nombre et en petites troupes fuient en voyant les Français. Les femmes s'éloignent avec enfants et bagages. Nous craignons une mauvaise machination. Poutrincourt ordonne que tous se retirent dans la barque. Cinq jeunes hommes résistent à son ordre. À la tombée de la nuit, les Amérindiens les attaquent. Leurs cris nous réveillent. Avec Poutrincourt, Champlain, Robert Gravé, le fils du sieur Du Pont et quelques autres, nous nous sautons dans une petite embarcation pour leur porter secours. Deux Français ont été tués, la croix a été renversée. Finalement, 4 des 5 Français sont morts.

Au cours de la nuit, les Indiens déterrent les morts, volent les chemises et s'en vêtent. Le lendemain, nous tournant le dos, ils se jettent du sable entre les fesses en hurlant comme des loups. Sous les ordres de Poutrincourt qui veut faire une démonstration de force, nous débarquons avec nos armes. Nous nous emparons de 7 ou 8 Indiens. Il s'ensuit une réconciliation partielle.

Au cours de cette équipée, le fils du sieur du Pont a eu trois doigts emportés par l'éclat de son mousquet trop chargé. Je l'ai soigné avec de la terre sigillée et la blessure a guéri rapidement. Après plusieurs péripéties de navigation, nous arrivons finalement à Port-Royal le 14 novembre. La réception fut exceptionnelle. Lescarbot avait organisé une mise en scène théâtrale d'accueil sur l'eau par Neptune, le dieu de la mer. On tira du canon dont l'écho se répercuta pendant des minutes ; ce qui éblouit nos amis amérindiens. En plus, on avait accroché au-dessus de la porte du fort les armoiries de Poutincourt « Il n'est point de chemin inaccessible à la vertu ». Enfin, les blés que nous avons semés à 2 lieues du fort en amont de la rivière de l'Équille (Dauphin) étaient bien avancés.

Vos relations avec les Amérindiens n'ont donc pas été faciles

Je dirais que personnellement j'ai eu de très bonnes relations. Le malheur a voulu que nous arrivions sur place alors qu'une véritable guerre opposait deux groupes de nations amérindiennes. Nous avons parfois été perçus comme des alliés ou des ennemis de l'un ou l'autre groupe. Mais tout cela, c'est de la politique. Pour moi, il y a eu comme deux temps. Lors de mon premier séjour, j'ai été un observateur ébloui par tout ce que j'ai découvert : d'abord leur apparence générale, comment ils s'habillaient et peignaient leur corps, l'ornaient de bracelets et autres pendentifs, parlaient, se nourrissaient, s'abritaient, se déplaçaient sur l'eau ou sur la neige, nouaient des relations, aimaient rire et s'amuser.

La nation des Souriquois, sous le grand chef Membertou, vivait essentiellement de chasse et de pêche. Les hommes aimaient échanger leurs produits avec nous contre du pain pour leur

femme et leurs enfants. Ils sont fascinés par nos produits en métal comme nos chaudières, nos couteaux ou nos haches, ainsi que par nos habits et par tout ce qui brille. L'on en a vu qui avaient la main un peu trop leste à cet égard. Mais c'est l'exception. En général, ils sont généreux, à une condition toutefois. S'ils donnent, c'est pour recevoir à leur tour ; et un objet d'aussi grande valeur à leurs yeux. Il y a là chez eux une sorte de rapport d'égalité parfois tout à fait surprenant. Le grand chef Membertou dont la nation pouvait compter 3 000 personnes estimait que son statut faisait de lui l'égal du roi de France. Dans les circonstances, comment le détromper ?

Ils ont été renversés de nous voir semer des graines qui, en moins de dix jours, ressortaient de terre en plants et, deux mois plus tard, atteignaient trois ou quatre pieds de hauteurs avant d'être coupés et transformés en farine et en pain. Ils ont également été fascinés par les plantes que je cultivais et les médicaments que je préparais. C'est sans doute ce qui nous a rapprochés, ce qui a fondé notre relation de confiance réciproque. Par la suite, lors de mes autres séjours, j'ai pu m'intéresser plus particulièrement à leur connaissance de la nature et aux remèdes qu'ils fabriquaient.

Puis vos avez eu à affronter l'hiver.

Aux dires des quelques personnes à ce connaissant, ce fut un hiver très doux. La neige et les gelées matinales ne se produisirent qu'à la mi-janvier. De toute façon, nous étions bien préparés grâce à l'imagination de notre géographe, Samuel Champlain.

Ah oui, il avait créé l'Ordre de Bon Temps.

C'est ça. Avec tout le décorum des plus grandes cuisines. Chacun à tour de rôle a joué le rôle de Maître d'Hôtel. Le bâton à la main, la serviette à l'épaule, le collier de l'Ordre au cou, le maître d'hôtel, suivi de tous les hôtes, apportait les plats à la table en grade pompe. Et nous avions de quoi festoyer avec abondance : canards, outardes, oies grises, perdrix, élans, caribous, castors, loutres, lapins et j'en passe ; le tout avec quelques bons verres de vin rouge. Habituellement, pendant nos libations, un groupe d'Amérindiens, hommes, femmes, filles et enfants, nous observaient et on leur donnait du pain. S'il se trouvait un chef, comme Membertou, il était invité à notre table et mangeait avec nous. Quant à moi, j'ai pu apporter des petits fruits sauvages qui ont beaucoup servi à agrémenter nos repas.

Oui, on ne connaissait pas encore les éléments vitaminés servant à préserver la santé, aussi bien en mer qu'au cours de l'hiver.

Attention, on a appris très vite. Le navire qui devait nous approvisionner en 1607 apportait des moutons, des poules, des jambons, du poivre, du riz, des raisins, des pruneaux, des amandes, ainsi qu'une bonne quantité de muscade, de cannelle, des citrons et des écorces de citron, des oranges, des olives et du vin de Gascogne et d'Espagne. On pouvait ainsi parer aux plus grands risques de maladie.

Mais ce navire n'apportait seulement des vivres

En fait, c'est seulement une petite barque qui vint jusqu'à nous. On commença quand même les réjouissances de la rencontre. Cependant, elle apportait une très mauvaise nouvelle. Le sieur de Poutrincourt fit lire publiquement les lettres reçues de France. Le monopole du sieur de Mons avait été révoqué. Nous devions tous rentrer en France. Cela engendra une grande

tristesse en nous de voir nos rêves s'envoler. Ce fut un véritable deuil d'abandonner des terres qui avaient produites de si beaux blés. Personne ne voulut demeurer. Il fallut se résoudre à partir. Sur le chemin du retour, nous sommes arrêtés à l'île Sainte-Croix où nous y avons trouvé des choux, de l'oseille et des laitues dont nous avons fait cuisine. Le sieur de Poutrincourt, ayant vu que le blé pouvait être cueilli en fit arracher avec la racine pour pouvoir en montrer la beauté et la hauteur. De même, il récolta des semences de froment, d'orge, d'avoine, de chanvre et d'autres herbes qu'il montra plus tard au roi à Paris. Nous avons quitté ce paradis le 3 septembre et sommes arrivés à Saint-Malo un mois plus tard.

Mais ce ne fut pas la fin.

Non heureusement. Le roi a renouvelé son appui et il fut possible de conclure des ententes avec des marchands qui, en dénigrant notre entreprise, avaient réussi à la priver des privilèges qui assuraient son essor. Dès le mois de janvier, le roi accorde au sieur de Mons un privilège de traite des fourrures. Il était dès lors possible de revenir en Nouvelle-France. Toutefois, Samuel Champlain choisit de construire une habitation loin à l'intérieur des terres, à Québec, où il serait plus facile de s'établir solidement. Pour ma part, je suis resté en France cette année-là. Je ne suis revenu à Port-Royal qu'au printemps 1611. C'est pourquoi, malheureusement et au contraire de mon neveu René Maheu, je n'ai pas pu faire partie de la vingtaine de personnes qui ont agi comme parrain de Membertou et de la vingtaine de membres de sa famille qui ont reçu le baptême le 24 juin 1610.

Certains prétendent qu'entre temps vous avez profité de cette année pour revoir votre femme et vos enfants et même en faire un nouveau bébé.